

jockey® & J5

treuils à mâchoires

lifting and pulling machines

hijs-en trekapparaat

Handbetriebene Mehrzweck-Seilzüge

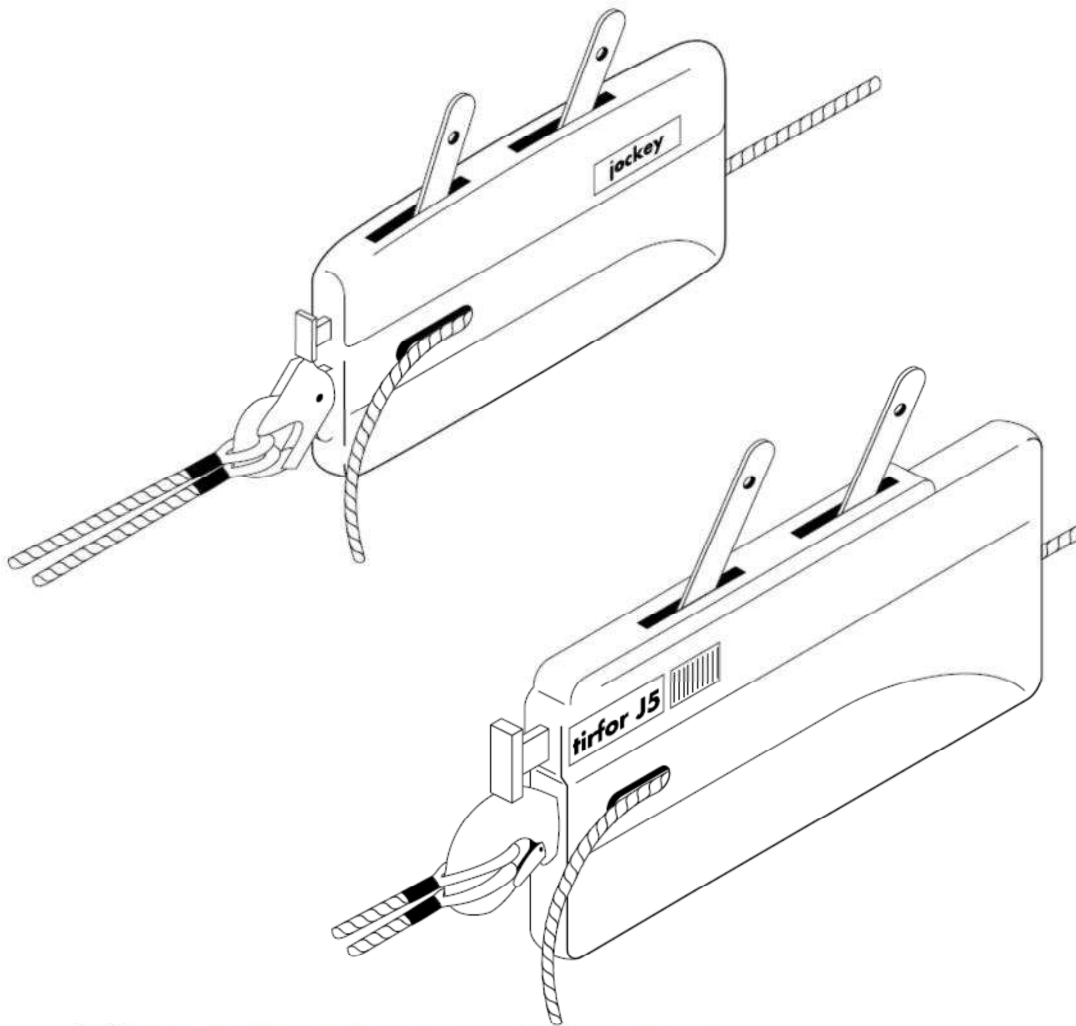
Français

English

Nederlands

Deutsch

Illustrations
Pictures
Afbeeldingen
Zeichnungen



F

Instructions d'emploi
et d'entretien

NL

Gebruiks- en
onderhoudsvorschrift

GB

Operation and
maintenance manual

D

Gebrauchs- und
Wartungsanleitung



NOTICE ORIGINALE

SOMMAIRE

Page

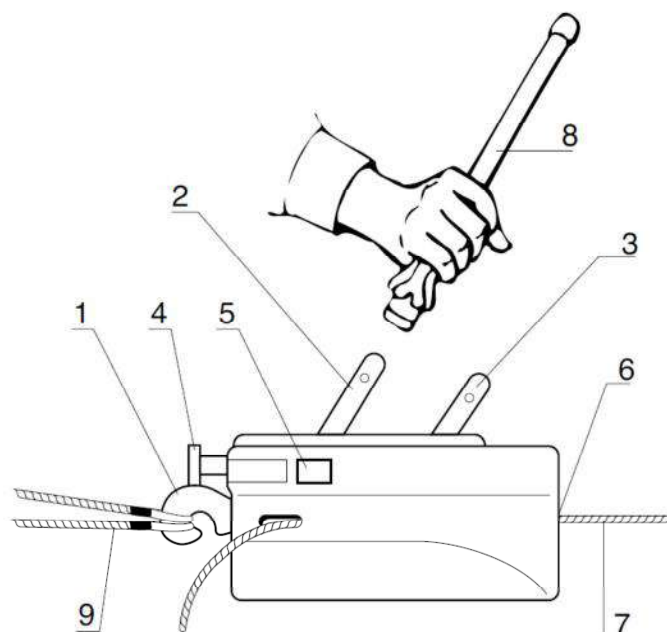
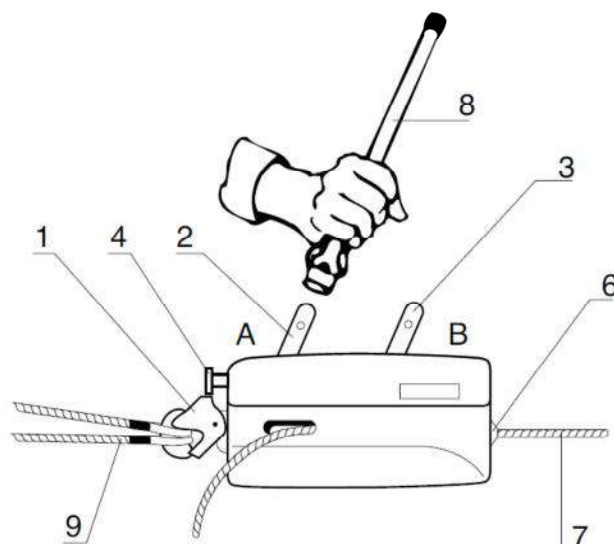
F

Consignes prioritaires	3
Spécifications	4
1. Présentation et description	4
2. Schémas de montage	4
3. Mise en service	5
4. Débrayage et embrayage	5
5. Amarrage	6
6. Manœuvre	6
7. Mise hors service et stockage	6
8. Dispositifs de sécurité	6
9. Câble	7
10. Entretien de l'appareil	7
11. Contre-indications d'emploi	7
12. Anomalies de fonctionnement	8
13. Vérifications réglementaires	8
ILLUSTRATIONS	34, 35

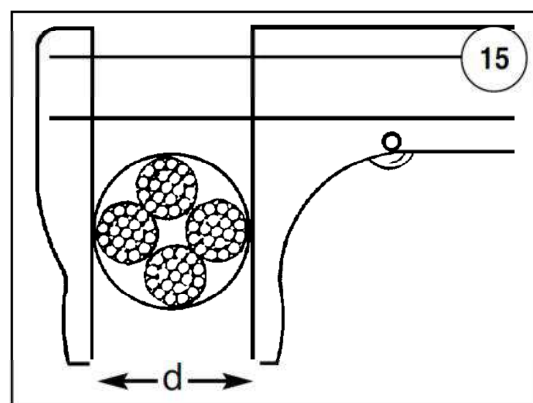
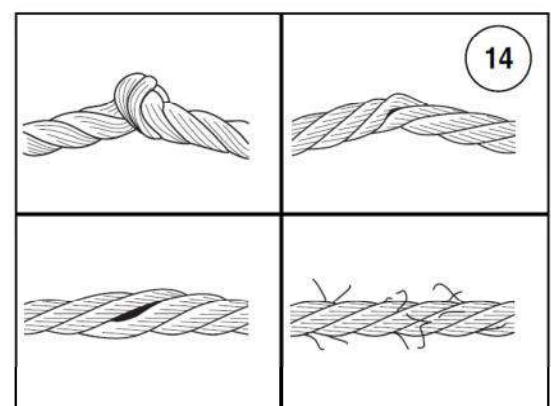
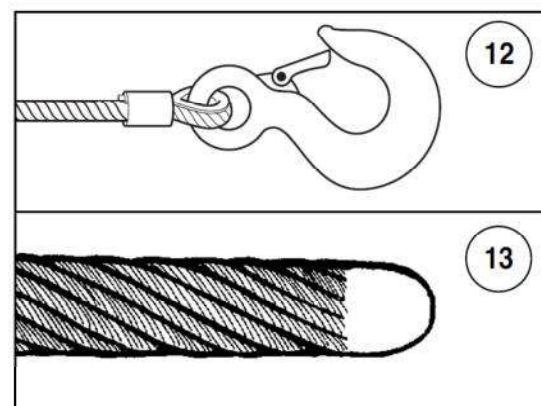
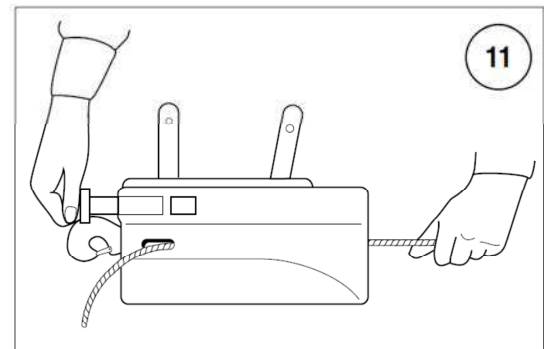
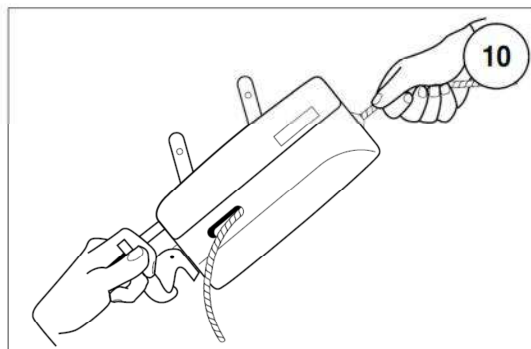
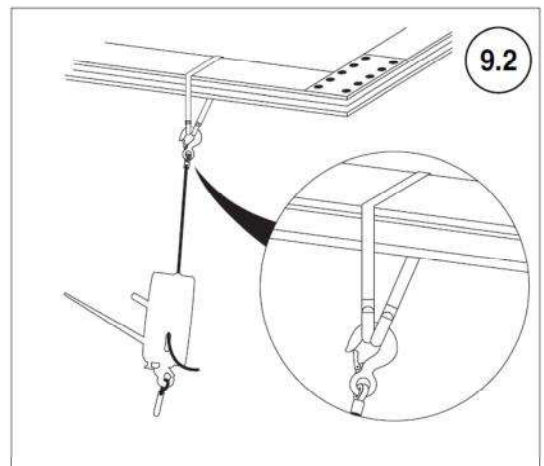
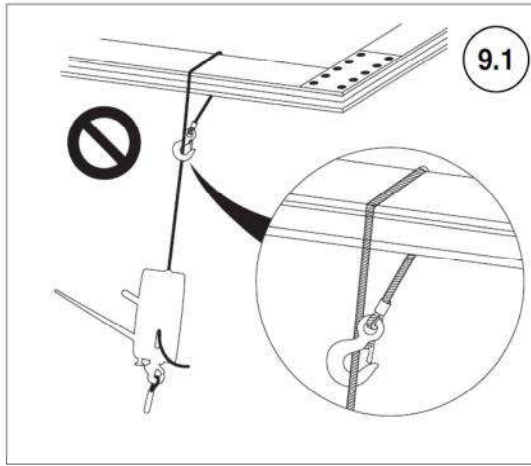
Afin d'assurer l'amélioration constante de ses produits, TRACTEL S.A.S. se réserve d'apporter toute modification jugée utile, aux matériels décrits dans la présente notice.

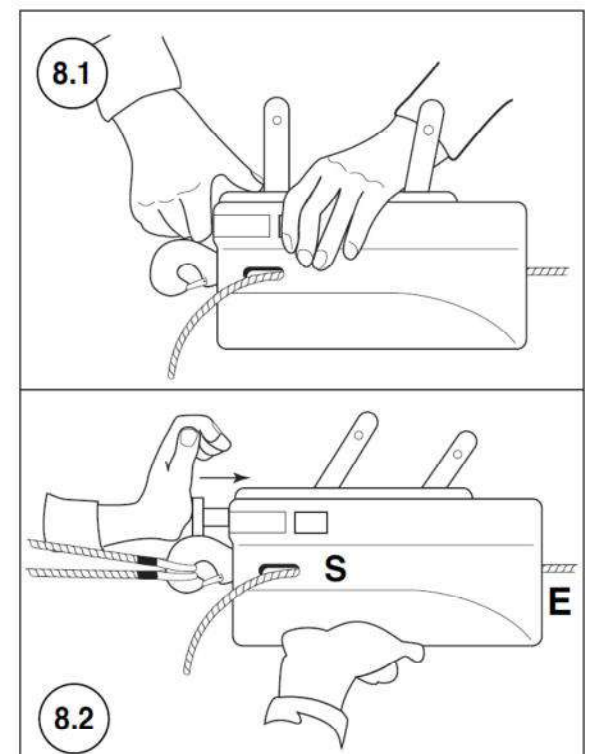
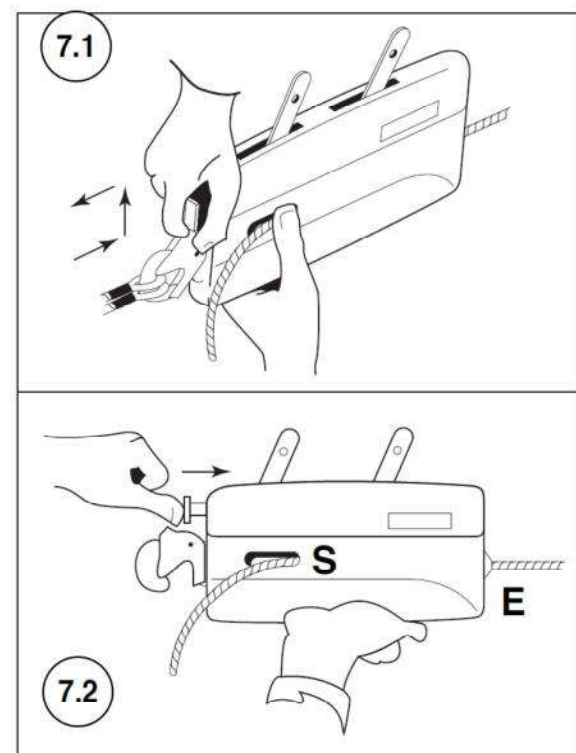
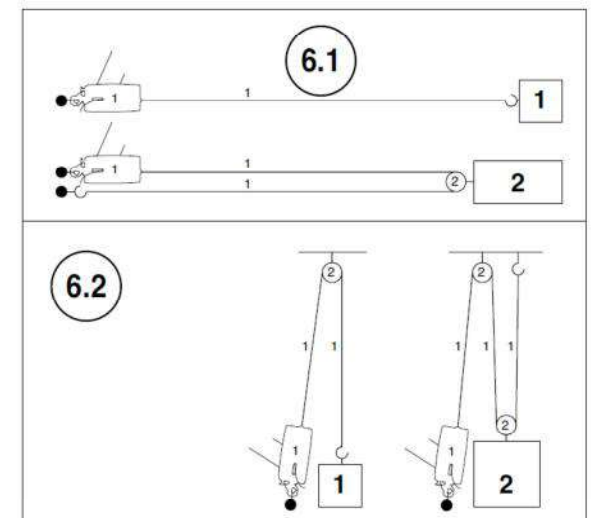
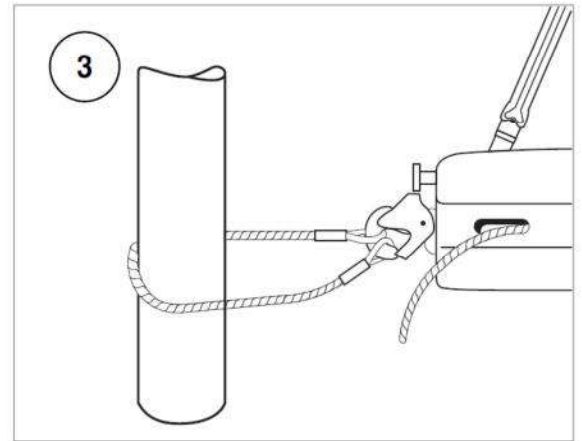
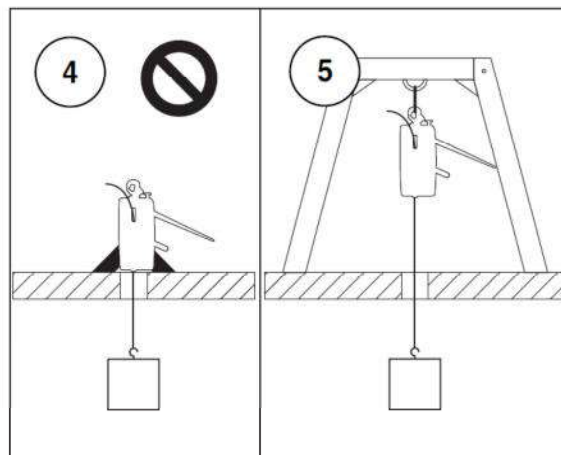
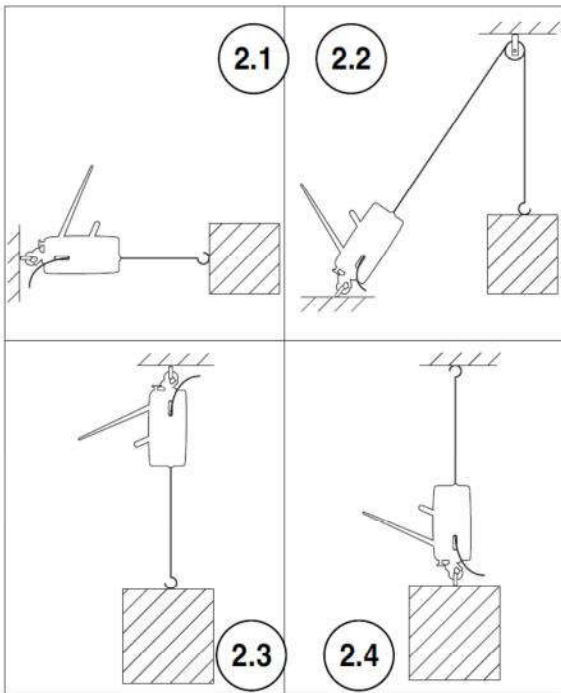
Les sociétés du Groupe TRACTEL et leurs revendeurs agréés vous fourniront sur demande leur documentation concernant la gamme des autres produits TRACTEL : appareils de levage et de traction, matériel d'accès de chantier et de façade, dispositifs de sécurité, indicateurs de charge électroniques, accessoires tels que poulies, crochets, élingues, ancrages, etc.

Le réseau TRACTEL peut vous fournir un service d'après-vente et d'entretien périodique.



1. Crochet / broche d'amarrage
2. Levier de marche avant
3. Levier de marche arrière
4. Poignée de débrayage
5. Poussoirs latéraux
6. Introduction du câble
7. Câble de traction
8. Manche de manoeuvre
9. Elingue d'amarrage





CONSIGNES PRIORITAIRES

1. Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, il est indispensable, pour sa sécurité d'emploi et son efficacité, de prendre connaissance de la présente notice et de se conformer à ses prescriptions. Un exemplaire de cette notice doit être conservé à disposition de tout opérateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis sur demande.
2. Ne pas utiliser cet appareil si l'une des plaques fixées sur l'appareil, ou si l'une des inscriptions y figurant, comme indiqué à la fin du présent manuel, n'est plus présente ou lisible. Des plaques identiques peuvent être fournies sur demande qui doivent être fixées avant de continuer l'utilisation de l'appareil.
3. Assurez-vous que toute personne à qui vous confiez l'utilisation de cet appareil en connaît le maniement et est apte à assumer les exigences de sécurité que ce maniement exige pour l'emploi concerné. La présente notice doit être mise à sa disposition.
4. La mise en oeuvre de cet appareil doit être conforme à la réglementation et aux normes de sécurité applicables concernant l'installation, l'utilisation, la maintenance et le contrôle des appareils de levage de matériel.
5. Pour tout usage professionnel, cet appareil, doit être placé sous la responsabilité d'une personne connaissant la réglementation applicable, et ayant autorité pour en assurer l'application si elle n'en est pas l'opérateur.
6. Toute personne utilisant cet appareil pour la première fois doit vérifier, hors risque, avant d'y appliquer la charge, et sur une faible hauteur de levage, qu'elle en a compris toutes les conditions de sécurité et d'efficacité de son maniement.
7. La mise en place et la mise en fonctionnement de cet appareil doivent être effectuées dans des conditions assurant la sécurité de l'installateur conformément à la réglementation applicable à sa catégorie.
8. Avant chaque utilisation de l'appareil, vérifier qu'il est en bon état apparent, ainsi que les accessoires utilisés avec l'appareil.
9. Tractel exclut sa responsabilité pour le fonctionnement de cet appareil dans une configuration de montage non décrite dans la présente notice.
10. L'appareil doit être suspendu verticalement à un point d'amarrage et à une structure suffisamment résistants pour supporter la charge maximum d'utilisation indiquée sur la présente notice. En cas d'utilisation de plusieurs appareils, la résistance de la structure doit être fonction du nombre d'appareils, suivant leur charge maximale d'utilisation.
11. Toute modification de l'appareil hors du contrôle de Tractel, ou suppression de pièce en faisant partie exonèrent Tractel de sa responsabilité.
12. Tractel ne garantit le fonctionnement de l'appareil que s'il est équipé d'un câble Tractel d'origine, suivant les spécifications indiquées dans le présent manuel.
13. Toute opération de démontage de cet appareil non décrite dans cette notice, ou toute réparation effectuée hors du contrôle de Tractel exonèrent Tractel de sa responsabilité, spécialement en cas de remplacement de pièces d'origine par des pièces d'une autre provenance.
14. Toute intervention sur le câble pour le modifier ou le réparer en dehors du contrôle de Tractel exclut la responsabilité de Tractel pour les suites de cette intervention.
15. Cet appareil ne doit jamais être utilisé pour des opérations autres que celles décrites dans cette notice. Il ne doit jamais être utilisé pour une charge supérieure à la charge maximale d'utilisation indiquée sur l'appareil. Il ne doit jamais être utilisé en atmosphère explosive.
16. Il est interdit d'utiliser cet appareil pour le levage ou le déplacement de personnes.
17. Cet appareil manuel ne doit jamais être motorisé.
18. Lorsqu'une charge doit être soulevée par plusieurs appareils, l'installation de ceux-ci doit être précédée d'une étude technique par un technicien compétent, puis conduite conformément à cette étude, notamment pour assurer la répartition constante de la charge dans des conditions convenables. Tractel exclut toute responsabilité pour le cas où l'appareil Tractel serait utilisé en combinaison avec d'autres appareils de levage d'autre origine.
19. Ne jamais stationner ou circuler sous la charge. Signaler et interdire l'accès à la zone située sous la charge.
20. Le contrôle permanent du bon état apparent de l'appareil et son bon entretien font partie des mesures nécessaires à sa sécurité d'emploi. L'appareil doit être vérifié périodiquement par un réparateur agréé Tractel comme indiqué dans cette notice.
21. Le bon état du câble est une condition essentielle de sécurité et de bon fonctionnement de l'appareil. Le contrôle du bon état du câble doit être effectué à chaque utilisation comme indiqué au chapitre "câble". Tout câble présentant des signes de détérioration doit être mis au rebut définitivement.
22. Quand l'appareil n'est pas utilisé, il doit être placé hors d'atteinte de personnes non autorisées à l'utiliser.
23. L'utilisateur doit s'assurer en cours d'utilisation que le câble est constamment tendu par la charge, et particulièrement que celle-ci n'est pas neutralisée temporairement par un obstacle en descente, ce qui peut entraîner un risque de rupture du câble lorsque la charge se libère de son obstacle.
24. En cas d'arrêt définitif d'utilisation, mettre l'appareil au rebut dans des conditions interdisant son utilisation. Respecter la réglementation sur la protection de l'environnement.

IMPORTANT : Pour tout usage professionnel, spécialement si vous devez confier cet appareil à un personnel salarié ou assimilé, conformez vous à la réglementation du travail applicable au montage, à la maintenance et à l'utilisation de ce matériel, notamment concernant les vérifications exigées : vérification à la première mise en service par l'utilisateur, vérifications périodiques et après démontage ou réparation.

SPECIFICATIONS

MODELE		Jockey	Jockey J5
Charge maximale d'utilisation	kg	300	500
Poids			
appareil	kg	1,75	3,75
manche de manœuvre	kg	0,27	0,35
câble standard 10m/20m	kg	1,0 / -	1,9 / 3,7
Poids total équipement standard	kg	3,0 / -	6,0 / 7,8
Dimensions de l'appareil			
longueur	mm	320	370
hauteur	mm	200	215
épaisseur	mm	40	55
manche de manœuvre	mm	400	500
Câble original JOCKEY			
diamètre	mm	4,72	6,5
charge de rupture garantie*	daN	1800	3100
poids au mètre	kg	0,09	0,185
Avance du câble (M. av./M. ar.)**	mm	28 / 32	24 / 34

* Y compris les terminaisons du câble.

** Avance du câble pour la charge maximale d'utilisation par course complète aller et retour du levier.

1. PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le JOCKEY est un appareil portatif de traction et de levage, à câble passant, qui assure toutes les fonctions d'un treuil ou d'un palan manuel dans les conditions d'utilisation les plus variées avec des avantages exclusifs.

Son originalité réside dans le principe de traction du câble. Celui-ci, au lieu de s'enrouler sur un tambour, comme pour les palans ou treuils classiques, est entraîné de façon rectiligne par deux pinces à la manière de deux mains pour le tirer ou pour l'accompagner dans la descente. Le mécanisme est auto-serrant. L'effort est transmis aux leviers de manoeuvre (marche avant ou marche arrière), par un manche télescopique amovible.

L'appareil est muni d'un organe d'amarrage : crochet ou broche suivant les modèles, permettant de le fixer rapidement à tout point fixe de résistance suffisante. Les appareils JOCKEY et JOCKEY J5 destinés à la traction et au levage de matériel sont présentés suivant 2 modèles :

- Jockey capacité 300 kg,
- Jockey J5 capacité 500 kg.

Modèle Jockey : une livraison standard se compose d'un appareil avec son manche de manœuvre, d'un câble spécial d'une longueur de 10 m équipé d'un crochet avec linguet de sécurité et de deux élingues d'amarrage, une de

1 m et une de 2 m, le tout conditionné dans une mallette de transport réutilisable. (toutes autres longueurs de câble et d'élingue sont disponibles sur commandes).

Modèle Jockey J5 : le jockey J5 est proposé suivant deux présentations standards composées d'un appareil avec son manche de manœuvre et avec :

- soit un câble spécial d'une longueur de 10 m équipé d'un crochet avec linguet de sécurité, deux élingues d'amarrage de 2 m ;
- soit un câble spécial d'une longueur de 10 m équipé d'un crochet avec linguet de sécurité, deux élingues d'amarrage de 2 m, et une poulie de mouflage permettant de doubler la capacité de charge de l'appareil.

Le présent livret et une carte de garantie sont joints à chaque appareil, ainsi que la déclaration de conformité CE.



IMPORTANT : Les câbles TIRFOR sont spécialement conçus pour être utilisés avec les appareils JOCKEY conformément à la conception particulière de ces appareils. TRACTEL S.A.S. ne peut garantir la sécurité de fonctionnement de ceux-ci avec des câbles autres que des câbles TIRFOR.

2. SCHÉMAS DE MONTAGE

Les cas de montage possibles sont indiqués par les

figures 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 page 34. Les figures 4 et 5 page 34 montrent des cas particuliers (montage interdit et montage autorisé).

L'appareil peut être amarré à un point fixe, le câble se déplaçant à travers l'appareil (Fig. 2.1, 2.2, 2.3 p. 34), soit se déplacer le long du câble, avec sa charge, le câble étant amarré à un point fixe (Fig. 2.4 p. 34).

Dans le cas 2.2 page 34, la résistance de la poulie et de sa fixation doit être supérieure à deux fois la charge. N.B. : Quel que soit le schéma de montage, et si l'appareil est amarré directement à un point fixe, il doit pouvoir s'aligner sans contrainte sur la direction de la charge ou de l'effort. A cette fin, il est recommandé d'interposer une élingue de résistance appropriée entre le point d'amarrage et l'appareil (Fig. 3 p. 34).



AVERTISSEMENT : Tout montage nécessitant un calcul des forces appliquées doit être contrôlé par un technicien compétent, spécialement concernant la résistance nécessaire des points fixes utilisés.

Dans des travaux tels que le guidage d'une chute d'arbre, l'opérateur doit se mettre à l'écart de la zone dangereuse en faisant passer le câble dans une ou plusieurs poulies de renvoi.

La capacité de l'appareil peut être augmentée considérablement pour un même effort de l'opérateur par l'emploi de poulies de mouflage. (Voir exemples de schémas fig. 6.1 et 6.2 p. 34). L'augmentation de capacité indiquée est réduite suivant le rendement des poulies. Le diamètre des poulies utilisées doit être égal à 18 fois au moins le diamètre du câble. (Vérifier la réglementation applicable le cas échéant).

Pour tout montage autre que ceux décrits sur la présente notice, consulter TRACTEL S.A.S. ou un spécialiste compétent avant d'opérer.

3. MISE EN SERVICE

N.B. Il est recommandé de protéger les mains par des gants de travail pour manipuler le câble et les élingues.

3.1. Jockey (carter en plastique vert).

1. Dérouler le câble en évitant de le tordre et de former des boucles.
2. Débrayer le mécanisme de l'appareil (voir chapitre "Débrayage/Embrayage").
3. Introduire l'extrémité libre du câble dans l'entrée E jusqu'à ce qu'il ressorte par la sortie de câble S (fig. 7.2).
4. Engager dans le crochet de l'appareil les deux boucles de l'élingue située autour du point fixe

(voir chapitre "Amarrage").

5. Régler à la main la longueur utile du câble.
6. Embrayer le mécanisme en manœuvrant le bouton de débrayage (voir chapitre "Débrayage / Embrayage").
7. Introduire alors le manche de manœuvre sur le levier de marche avant et par un mouvement de va-et-vient, commencer la traction ou le levage. Le levier de marche arrière vous permet de relâcher la tension ou de descendre la charge.

A l'issue de ces opérations, l'appareil est prêt à opérer, sous réserve que la charge soit correctement amarrée à l'appareil ou au câble (voir chapitre "Amarrage" et "Schémas de montage").

Si le câble est amarré à un point haut, élevé, on procède à son amarrage avant les autres opérations.

F

3.2. Jockey J5 (carter aluminium)

1. Dérouler le câble soigneusement en évitant toute boucle.
2. Débrayer le mécanisme de l'appareil (voir chapitre "Débrayage / Embrayage").
3. Introduire l'extrémité libre du câble dans l'entrée E jusqu'à ce qu'il ressorte par la sortie de câble S (fig. 8.2).
4. Engager dans le crochet de l'appareil les deux boucles de l'élingue située autour du point fixe (voir chapitre "Amarrage").
5. Régler à la main la longueur utile du câble.
6. Embrayer le mécanisme en manœuvrant le bouton de débrayage (voir chapitre "Débrayage/Embrayage").
7. Introduire alors le manche de manœuvre sur le levier de marche avant et par un mouvement de va-et-vient, commencer la traction ou le levage. Le levier de marche arrière vous permet de relâcher la tension ou de descendre la charge.

Si le câble est amarré à un point haut, élevé, on procède à son amarrage avant les autres opérations.

A l'issue de ces opérations, l'appareil est prêt à opérer, sous réserve que la charge soit correctement amarrée à l'appareil ou au câble (voir chapitre "Amarrage" et "Schémas de montage").

Si le câble est amarré à un point haut, élevé, on procède à son amarrage avant les autres opérations.

4. DEBRAYAGE ET EMBRAYAGE

Chaque appareil est muni d'un bouton (4) permettant de débrayer le mécanisme de serrage par une manœuvre qui ne doit être opérée que sans charge. Deux positions sont donc possibles pour la poignée

de débrayage : débrayée ou embrayée.

N.B. Il est recommandé de placer la poignée de débrayage en position embrayée lorsqu'on n'utilise pas l'appareil. Ceci impose de débrayer l'appareil avant d'y introduire le câble.

4.1. Jockey

Débrayage : Libérer la manette de débrayage, en la poussant légèrement vers le haut, contre le carter, puis en la tirant vers l'extérieur (fig. 7.1).

Embrayage : Pousser à fond la manette avec un léger mouvement vers le bas (fig. 7.2).

F

4.2. Jockey J5

Débrayage : Libérer la manette de débrayage en la poussant contre l'appareil, puis en pressant sur les deux poussoirs latéraux pour la tirer vers l'extérieur (fig. 8.1).

Embrayage : Pousser la manette de débrayage jusqu'à son enclenchement. Le Jockey J5 est ainsi prêt à fonctionner (fig. 8.2).

5. AMARRAGE

Un défaut d'amarrage peut entraîner un risque d'accident grave. L'utilisateur doit toujours vérifier, avant d'opérer, que le ou les points d'amarrage de l'appareil ou du câble présentent une résistance suffisante à la force à exercer (levage ou traction).

Il est recommandé d'amarrer les appareils JOCKEY en les reliant au point fixe ou à la charge au moyen d'une élingue de capacité appropriée. **Il est interdit d'utiliser le câble de l'appareil comme élingue** en le passant autour d'un objet pour le reprendre par son crochet (Fig. 9-1 : cas interdit; 9-2 : usage normal p.35).

 **Avertissement** : Il est indispensable pour la sécurité d'emploi de l'appareil, de s'assurer, avant la mise en charge, que les organes d'amarrage, crochet ou broche, sont correctement verrouillés (linguet fermé pour le crochet (Fig. 12 p. 35).

6. MANŒUVRE

La manœuvre du JOCKEY est d'une grande simplicité et s'effectue en manœuvrant le manche suivant un mouvement de va-et-vient dont l'amplitude est variable suivant la commodité de l'opérateur.

Tout arrêt de la manœuvre entraîne l'auto-serrage automatique des deux pinces sur le câble, la charge étant répartie de façon égale, en prise permanente,

sur celles-ci.

Les mouvements des leviers de marche avant et de marche arrière sont à double effet, la charge se déplaçant à chaque course de levier dans l'un et l'autre sens de mouvement du manche.

7. MISE HORS SERVICE ET STOCKAGE

7.1. Jockey

La manœuvre terminée pour libérer le Jockey et sortir son câble, actionner si besoin le levier de marche arrière pour supprimer toute tension dans le câble.

Décrocher l'élingue. Débrayer l'appareil en procédant ainsi :

- Libérer la manette de débrayage en la poussant contre l'appareil avec un léger mouvement vers le haut (fig. 7.1).
- Retirer le câble d'une main en tenant de l'autre main le Jockey par la manette de débrayage (fig. 10).
- Enrouler soigneusement le câble en évitant toute boucle.

7.2. Jockey J5

La manœuvre terminée pour libérer le Jockey J5 et sortir son câble, actionner si besoin le levier de marche arrière pour supprimer toute tension dans le câble.

Décrocher l'élingue. Débrayer l'appareil en procédant ainsi :

- Pousser à fond la manette de débrayage contre le carter.
- Tout en maintenant poussée cette manette, presser sur les deux poussoirs latéraux.
- Relâcher la manette qui doit reculer d'elle-même (tirer si nécessaire). (fig. 8.1).
- Retirer le câble d'une main en tenant de l'autre main le J5 par la manette de débrayage (fig. 11).
- Enrouler soigneusement le câble en évitant toute boucle.

8. DISPOSITIFS DE SECURITE

8.1. Jockey

N'utiliser que le manche de manœuvre qui vous a été fourni. Sa longueur a été fixée en fonction des performances de l'appareil. Il casse en cas de surcharge.

8.2. Jockey J5

Le Jockey J5 possède une sécurité de surcharge par rupture de goupille.